

Aménagement du territoire à Kinshasa (RDC) – La croissance urbaine

HÉLÈNE ROUCHET & JULIEN EVRARD (DIR.), MARJOLAINE GEORGES, FABIAN MASSART, THI HANH NGUYEN

I. Préambule

Cette séquence est la première d'une série de trois séquences portant sur l'aménagement du territoire à Kinshasa (RDC). Les deux séquences suivantes seront publiées dans les prochaines newsletters et sur le site de la FEGEPRO.

Les trois séquences concernant « La croissance urbaine », « L'utilisation du sol » et « La fonction résidentielle » ont été conçues, testées et validées dans le cadre du cours de Didactique disciplinaire au sein du Master à finalité didactique en Sciences géographiques de l'ULiège. Ces situations d'apprentissages sont le fruit d'une réflexion collective et d'un travail collaboratif mené dans le cadre d'un projet mis en œuvre de janvier à juin 2021. Ce projet, porté par le LMG (Laboratoire de Méthodologie de la Géographie – ULiège), a été initié en réponse à plusieurs défis et enjeux qui, combinés entre eux, apportent une plus-value à l'ensemble des partenaires. (À lire dans le GEO 85.)

Ci-après, concernant la première séquence proposée, vous retrouvez le dispositif général, une synthèse théorique spécifique à l'attention de l'enseignant, une proposition de structure de cours avec des aides à la correction, une proposition de grille d'évaluation ainsi que des exemples de croquis réalisés par des élèves.

Si la démarche de conception des séquences proposées est collaborative, les contenus proposés pour celle-ci ont été développés en particulier par FABIAN MASSART sous la supervision de H. ROUCHET et J. EVRARD.

Si vous souhaitez contacter les auteurs :

helene.rouchet@uliege.be (Didactique des Sciences géographiques, LMG – ULiège)

julien.evrard@flone.be (Enseignement secondaire en géographie – Abbaye de Flône)

fabian.massart@alumni.uliege.be (Étudiant – stagiaire, ULiège)

II. Planification générale de la séquence

Public concerné : 6^e année

Objectifs d'apprentissage :

- **Réaliser un croquis cartographique de l'occupation du sol de Kinshasa**
- **Identifier les discontinuités spatiales d'un espace bâti sur la base de documents cartographiques**
- **Distinguer croissance urbaine et étalement urbain et citer leurs caractéristiques**
- **S'interroger sur le phénomène de croissance urbaine à Kinshasa (Par où ? Comment ? Pourquoi ?)**
- **Manipuler des outils numériques de représentation de l'espace**

Fiches GEO 85 concernées

- ✓ **Fiche 6 : Distinguer occupation, utilisation et affectation d'un sol**
- ✓ **Fiche 10 : Identifier les processus d'évolution de territoires et leurs conséquences**
- ✓ **Fiche 11 : Réaliser un diagnostic territorial**

Dispositif

Voir

<https://www.fegepro.be/newsletter/newsletter-janvier-2021-2/>

<https://www.fegepro.be/sequences/6q-kinshasa-rdc-croissance-urbaine-utilisation-du-sol-et-fonction-residentielle/>

III. Synthèse à l'attention de l'enseignant

Terminologie et définitions

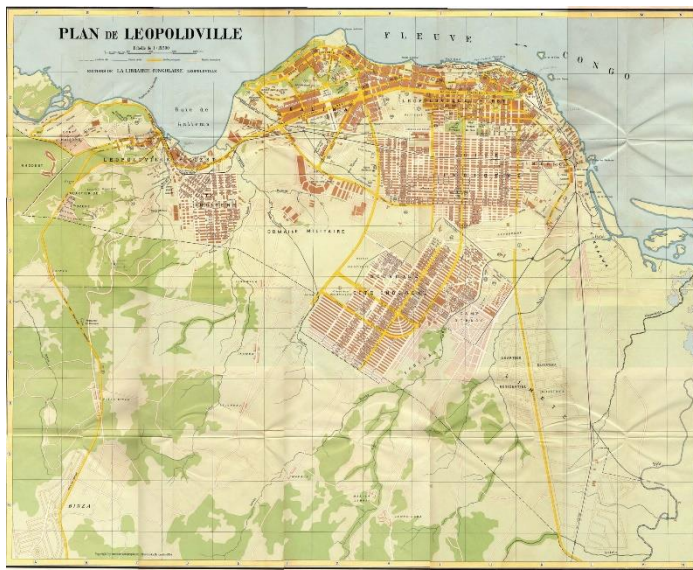
En aménagement du territoire, les terminologies sont nombreuses et leurs significations plurielles selon les auteurs (Halleux, 2015). Il est dès lors indispensable de définir chacun des concepts utilisés afin de lever tout malentendu.

« Par définition, une **ville** est constituée par une partie centrale (le centre-ville) et ses extensions proches qui représentent la banlieue » (Mouafo, 1994). L'**agglomération urbaine** est l'ensemble constitué par la ville-centre et la banlieue (ensemble des localités situées à la périphérie d'une ville) qui assure, sur le plan morphologique, la continuité urbaine (FEGEPRO, s.d.).

L'**aire urbaine** est quant à elle définie comme « une unité spatiale constituée d'un pôle urbain et de son agglomération ou de son bassin d'emploi dont la configuration varie d'un pays à l'autre selon les critères retenus. » (FEGEPRO, s.d.). Les zones périurbaines sont les campagnes qui entourent les villes et qui sont progressivement urbanisées, mais de manière discontinue.

La **croissance urbaine** correspond à l'extension de l'aire urbaine associée à une augmentation de la densité de population. L'**étalement urbain** correspond à l'extension de l'aire urbaine associée à une diminution de la densité de population au sein de cette aire urbaine.

Kinshasa, une croissance urbaine importante



Plan de Léopoldville, 1954

Source : Institut Cartographique P. Mantnieks, Bruxelles, 1954

La ville de Kinshasa connaît une croissance démographique continue depuis l'arrivée en 1881 de l'explorateur anglais Henry Morton Stanley dans la localité, appelée alors Kintambo, dont la population était estimée à environ 5000 habitants, elle-même entourée de quelques villages et hameaux. Cette croissance fut accélérée une première fois en 1923 à la suite de la promotion de la ville en tant que Capitale de la République Démocratique du Congo et une seconde fois lors de l'indépendance du pays en 1960. En effet, une série de restrictions levée après le départ du pouvoir colonial a conduit à des migrations internes conséquentes

(Messina, 2019). Par ailleurs, l'État congolais ne fut pas en mesure de faire respecter les différents documents de planification élaborés à la suite de l'indépendance. La ville de Kinshasa connaît dès lors un phénomène de croissance urbaine.

Actuellement, Kinshasa est classée parmi les trente agglomérations les plus peuplées de la planète. En 2015, la ville comptait déjà plus de 11 millions d'habitants, soit plus de 10 % de la population nationale et plus de 40 % de la population urbaine du pays (INS, 2015, cité par Messina 2019).

Le centre-ville conserve cependant un héritage conséquent de la période coloniale. À l'époque, Kinshasa était divisée en deux, d'un côté la cité, de l'autre la ville. Il y avait, au nord, la ville européenne en bordure de fleuve et, au sud, la ville indigène où résidaient les populations locales. Entre les deux se trouvait une zone tampon. Cette division persiste après l'indépendance, on peut toujours observer une rupture nette quant à la configuration du bâti.

D'après Messina (2019), la croissance urbaine est contrainte par différents éléments tenant aux caractéristiques géographiques du territoire de Kinshasa. Le fleuve Congo est une barrière naturelle au nord. À l'ouest et au sud, le relief montagneux limite la possibilité d'une extension continue, le bâti se développe davantage de manière tentaculaire le long des grands axes de communication. Au nord-est, la zone marécageuse est impropre à la construction. Les rivières d'orientation nord-sud (dont la rivière Njili) sont également vectrices de discontinuité au sein du bâti.

L'aire urbaine s'est donc principalement étendue en direction de l'est du plateau offrant des conditions idéales à l'urbanisation.

Cette extension urbaine est la conséquence de deux caractéristiques de la ville de Kinshasa :

- une croissance démographique particulièrement importante et dont la tendance devrait se poursuivre dans les années à venir ;
- un plus faible coût du foncier en périphérie conduisant les populations les plus pauvres à s'y installer et contribuant au développement d'espaces périurbains.

La croissance démographique est due à des facteurs externes (exode rural, migrations depuis d'autres villes), mais également de plus en plus à des facteurs internes (accroissement naturel, réduction de la mortalité). Le statut de capitale de la République Démocratique du Congo et son dynamisme font de Kinshasa un lieu attractif pour les Congolais.

En ce qui concerne le prix des terrains au mètre carré, l'inflation s'applique à toute l'agglomération de Kinshasa. Cependant, si les prix ont presque été multipliés par six dans la zone centrale entre 2000 et 2015, pour atteindre plus de 300 USD au mètre carré, en banlieue, le mètre carré reste en moyenne en dessous de 200 USD en 2015. La zone périurbaine défie quant à elle toute concurrence avec des prix avoisinant les 70 USD le mètre carré (Messina, 2019).

La croissance urbaine est donc particulièrement marquée à Kinshasa et en particulier depuis sa désignation comme capitale du pays. Un des exemples les plus illustratifs de ce phénomène est l'aéroport de Ndolo, initialement construit en dehors de la ville dans les années 1940 et qui aujourd'hui appartient au centre-ville de Kinshasa. La surface urbanisée qui occupait 130,8 km² en 1975 en occupe 535,6 en 2015. On estime que ce chiffre devrait atteindre 968 km² d'ici 2035 (Messina, 2019).

Conclusion

La croissance urbaine est particulièrement marquée à Kinshasa, et cela depuis sa désignation comme capitale du pays. Un des exemples les plus illustratifs de ce phénomène est l'aéroport de Ndolo, initialement construit en dehors de la ville dans les années 1940 et qui aujourd'hui appartient au centre-ville de Kinshasa. La surface urbanisée qui occupait 130,8 km² en 1975, occupe en 2015 535,6 km². On estime que ce chiffre devrait atteindre 968 km² d'ici 2035 (Messina, 2019).

Références

Barthélemy, A., & Mérenne-Schoumaker, B. (dir.). (2020). *Explorer les territoires du monde au départ de 150 vues du ciel*. Arlon : Fédération des professeurs de géographie de Belgique francophone, GEO, n°84, 189 p.

FEGEPRO. (s.d.). *Le dictionnaire de la géographie*. <https://www.fegepro.be/dico/> Consultation 06/03/2021.

Halleux, J.-M. (2015). Les territoires périurbains et leur développement dans le monde : un monde en voie d'urbanisation et de périurbanisation. In J., Bogaert & J.-M., Halleux, *Territoires périurbains. Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*, (pp. 43-61). Gembloux, Belgique : Presses agronomiques de Gembloux. <http://hdl.handle.net/2268/193364>

Messina, J.-P. (2019). *Consommation de la ressource foncière, périurbanisation résidentielle et efficacité urbaine à Kinshasa*. Thèse de doctorat en aménagement et gestion intégrés des forêts et

territoires tropicaux, et en sciences, Liège, Université de Liège, inédit, 236 p.
<http://hdl.handle.net/2268/241601>

Mouafo, D. (1994). La périurbanisation : étude comparative Amérique du Nord – Europe occidentale – Afrique noire. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(105), 413-432.

United Nations. (2018). *World Population Prospects: The 2017 Revision*. Population Division, Department of Economic and Social Affairs. New York: United Nations.

IV. Documents de travail et aides à la correction

Ci-après.

Suite pp. 6-15, voir

<https://www.fegepro.be/?na=v&id=31>

<https://www.fegepro.be/sequences/6q-kinshasa-rdc-croissance-urbaine-utilisation-du-sol-et-fonction-residentielle/>